

Compte-rendu de la rencontre des acteurs santé du territoire de Châteaubriant-Derval

Châteaubriant, le jeudi 7 février 2019

La rencontre acteurs santé a mobilisé 40 personnes. L'objectif de la soirée était d'avoir une présentation du diagnostic santé réalisé par l'Observatoire Régional de Santé des Pays de la Loire et un temps de travail collectif pour contribuer à améliorer l'état de santé et l'offre de santé du territoire en identifiant des pistes d'actions pragmatiques et concrètes.

PROGRAMME DE LA RENCONTRE ACTEURS SANTE

- ◆ Accueil et ouverture par le Président de la Communauté de communes Châteaubriant-Derval et le Vice-Président de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Pays de la Loire
- ◆ Présentation du diagnostic santé réalisé par l'ORS – l'état de santé du territoire
- ◆ Temps participatif et contributif : qu'est ce qu'on peut renforcer ou inventer pour améliorer l'état de santé de la population castelbriantaise ?
- ◆ Présentation du diagnostic santé réalisé par l'ORS – l'offre de santé du territoire
- ◆ Temps participatif et contributif : qu'est ce qu'on peut renforcer ou inventer pour améliorer l'offre de santé du territoire de la communauté de communes ?
- ◆ Conclusion et rappel des prochaines étapes

LE COLLECTIF ACTEURS SANTE, EN BREF !

A partir de 2015, la CRSA – Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Pays de la Loire – organise différents temps de rencontres sur le territoire castelbriantais pour améliorer les parcours de santé des citoyens en réunissant les acteurs de santé dans leur diversité (infirmiers, médecins et praticiens libéraux ou hospitaliers, salariés du service médico-social ou de la fonction publique hospitalière, bénévoles dans des organisations non-gouvernementales, élus locaux, militants associatifs...). De ces rencontres entre acteurs



est né un collectif informel d'acteurs santé composé d'acteurs du territoire, souhaitant faire vivre une dynamique de réseau pour que les praticiens et les acteurs se connaissent mieux sur le territoire, travaillent plus facilement ensemble et à terme améliorent les parcours de soins et santé des usagers du territoire. Ce collectif acteurs santé est connu notamment pour l'organisation du speed dating des acteurs de santé à Soudan en 2016, du colloque santé sur la mise en lumière des initiatives locales sur le champ de la santé en 2018 et de la rencontre en décembre 2018 sur l'élaboration des pistes d'actions pour construire le contrat local de santé du territoire.

INTRODUCTION POLITIQUE DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire de Châteaubriant et Président de la Communauté de communes remercie l'ensemble des acteurs de santé présents ce soir, qui s'investissent pour faire des propositions en vue d'améliorer l'état de santé des citoyens du territoire de la communauté de communes et l'offre de santé existante du territoire. Depuis le début de la mandature, Alain Hunault a rappelé son envie d'associer les citoyens et les acteurs du territoire à la fabrique des politiques publiques. Les démarches de démocratie participative récentes, notamment pour l'élaboration de schémas structurants comme le SCOT, le PCAET, le Plan Climat, qui ont été voté à l'unanimité, ont permis de faire la preuve de l'intérêt de la concertation et l'implication de tous.

Il rappelle qu'en matière de santé, Châteaubriant dispose d'un pôle unique qui, sur le site de Choisel, regroupe en un même lieu les services du Centre Hospitalier Intercommunal Châteaubriant-Nozay-Pouancé, la Clinique Sainte-Marie, le scanner, le laboratoire Biomédilam et le Centre d'Accès à la Permanence de Soins. Le Centre Hospitalier CNP qui est le troisième centre hospitalier après Nantes et St Nazaire sur le département de Loire Atlantique est une force pour le territoire castelbriantais. Grâce au soutien permanent de l'Agence Régionale de Santé, de nombreux travaux et investissements ont été réalisés au sein du Centre Hospitalier – de la rénovation du bâtiment, à l'agrandissement des urgences. Aujourd'hui, 80 médecins exercent sur le site de Choisel, 60 au CH CNP et 20 à la Clinique Sainte-Marie. Ce qui permet aujourd'hui à la ville de Châteaubriant et au territoire de la communauté de communes d'être attractif et d'attirer de nombreuses personnes notamment d'Ille-et-Vilaine.

UN DIAGNOSTIC SANTE, KESACO ?

Le diagnostic territorial de santé comprend l'analyse approfondie de données quantitatives, enrichie et mise en perspective par des enquêtes qualitatives réalisées auprès de différents acteurs du territoire (professionnels de santé, élus, habitants...). Il porte sur le territoire de la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval, soit environ 45 000 habitants répartis sur 26 communes.

Le collectif acteurs santé, soutenu par la CRSA des Pays de la Loire, a sollicité l'Observatoire Régional de la Santé pour réaliser ce diagnostic territorial de santé à l'échelle de la Communauté de communes de Châteaubriant-Derval dans le cadre de la démarche qu'elle a engagée depuis 2015 sur ce territoire concernant l'amélioration du parcours de santé. L'objectif est de décrire la situation sanitaire et sociale afin de contribuer à l'identification des besoins de santé sur le territoire. Ce diagnostic examine à un moment donné une photographie de l'état de santé de la population locale et de l'offre de soins en mettant ces données en regard de celles observées pour la Région des Pays de la Loire, voire pour la France entière.

Pour en savoir + : télécharger la présentation réalisée par l'ORS en pièce-jointe

L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE

L'Observatoire régional de la santé est un organisme scientifique indépendant au statut associatif créé en 1982. Il a pour principales missions de rassembler, traiter, analyser et diffuser les données disponibles sur l'état de santé de la population des Pays de la Loire, et les nombreux facteurs qui le déterminent. L'ORS met en œuvre et participe également à toute forme d'étude de santé publique. L'équipe de l'ORS comprend notamment des médecins de santé publique, des épidémiologistes et des statisticiens.

Pour mieux connaître l'ORS, consulter le site internet www.santepaysdelaloire.com

TEMPS PARTICIPATIF 1. QU'EST CE QU'ON PEUT RENFORCER OU INVENTER POUR AMELIORER L'ETAT DE SANTE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ?

Développer et améliorer les actions de prévention et promotion de la santé

- Prévention au sein des écoles primaires et secondaires sur le long terme portée par une équipe pluridisciplinaire, référente sur les questions d'addictions et nutrition.
- Coordination des politiques de prévention pour un meilleur ciblage et un plus grand suivi (ex : dépistage du cancer colorectal). Mise en place de techniques nouvelles : système de rappel, etc.
- Collaboration et travail en transversalité entre les élus et acteurs de santé/sociaux sur les enjeux de prévention (addictions, suicide, nutrition, dépression, stress...).
- Continuer à avoir des temps de rencontres entre acteurs de santé pour une connaissance plus fine du réseau d'acteurs mobilisés/mobilisables sur les questions de santé et les compétences et limites de chacun.
- Associer d'autres acteurs sur certains sujets : bailleurs, force de l'ordre...

Focus sur les personnes âgées

Pour améliorer la santé des personnes âgées du territoire castelbriantais, plusieurs pistes d'actions existent déjà comme le maintien à domicile avec une intervention d'aidants, le développement des places en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Mais les acteurs de santé soulignent le besoin de logements intermédiaires entre l'institutionnalisation en structure et le maintien à domicile. S'ajoute l'idée d'inventer de nouvelles formes d'habitat pour les personnes âgées encore en autonomie comme les colocations ou les habitats partagés.

Agir pour améliorer l'état de santé des plus jeunes et des plus fragilisés

- Pour les nouveaux nés et les enfants, l'objectif est de continuer à avoir une offre de proximité, un recours au service de maternité du CHCNP et une diffusion plus large des dispositifs dédiés à ce public. Les actions publiques de santé doivent bénéficier aux enfants les plus fragilisés, et pour lesquels l'accessibilité aux soins est plus compliquée. D'autres structures comme les CCAS peuvent jouer un rôle de relais auprès du public jeune, notamment avec la présence dans les structures de psychologue.
- Comment en tant que professionnel de santé garder le lien avec les publics fragilisés rencontrés ?
- L'isolement est une des cause du non recours aux médecins ou acteurs de santé du territoire. De nombreuses personnes de notre territoire sont isolées et connaissent des difficultés socio-économiques. La proposition est de créer ou identifier des lieux de rencontres. Ces lieux de rencontres pour échanger, dialoguer, se rencontrer seraient conviviaux, mêlant différentes générations et auraient quelques supports de prévention.

Une offre de soins en proximité et une réinvention des pratiques

L'offre de soin de proximité est une des solutions pour améliorer l'état de santé des populations : éviter de concentrer toute l'offre sur le pôle Châteaubriant-Derval, continuer un maillage territorial, aller auprès des personnes, décentraliser les pratiques de médecine, innover notamment par les nouvelles compétences : infirmières de pratiques avancées, compétences partagées, équipes mobiles de soins, etc.

TEMPS PARTICIPATIF 2. QU'EST CE QU'ON PEUT RENFORCER OU INVENTER POUR AMELIORER L'OFFRE DE SANTE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ?

Mettre en valeur l'existant

- Informer sur ce qui existe sur le territoire, et mettre à disposition de l'information sur les différentes structures médicales et médico-sociales du territoire. (ex : CAPS)
- Le médecin généraliste reste la personne référente pour l'habitant du territoire. Toutefois les habitants connaissent des possibilités de médecine alternative susceptible à leurs yeux de renforcer le bien-être.

Être innovant et expérimenter

Dans les territoires en zones fragiles, les initiatives en santé se multiplient notamment pour répondre au déficit de médecins généralistes et à un service public plus éloigné : télé-médecine, pratiques avancées, aller vers des formes de salariat des médecins etc.

Aller vers / une offre de santé en proximité

- Favoriser le maillage territorial sur le champ de la santé
- Aller vers les personnes (lieux où ils travaillent, étudient...)
- Avoir des temps de permanence avec des intervenants de santé dans des centres de santé identifiés par tous
- Développer les autres formes d'accueil avec plus de souplesse : accueil temporaire, hébergement intermédiaire, séjour de répit

Guichet unique

Le besoin d'avoir un point d'information collectif et généraliste revient à chaque rencontre acteurs santé, un lieu qui centralise l'information et qui peut être relais de ce qui existe sur le territoire. Ce point info peut se doubler d'une plateforme en ligne ressource.

La politique de santé articulée avec les autres politiques publiques

Pour améliorer l'offre de santé du territoire, la politique publique menée sur le champ de la santé doit s'articuler aux autres politiques publiques, notamment celle de la mobilité et des déplacements.

Maintenir la dynamique de santé sur le territoire

Les acteurs de santé soulignent plusieurs pistes d'actions pour maintenir une dynamique de santé sur le territoire :

- Création du Contrat Local de Santé
- Mise en place de la CPTS communauté professionnelle territoriale de santé
- Partenariats avec les futurs professionnels de santé comme les internes, ce qui implique pouvoir les héberger

Prendre soin des acteurs de santé

Le groupe note l'attention à avoir aux aidants et aux soignants qui sont souvent dans des états compliqués liés à la surcharge de travail, au manque de moyens, aux rythmes de travail. L'offre de soins et de santé ne peut s'améliorer que si les acteurs qui l'impulsent prennent soin d'eux et sont en bonne santé.

CONCLUSION

Cette première rencontre de l'année 2019 organisée par le collectif d'acteurs santé du territoire est une deuxième contribution collective à la mise en œuvre possible d'un Contrat Local de Santé demain sur notre territoire, contrat souhaité par les acteurs de santé dans leurs diversité. La première contribution était la rencontre organisée le 11 décembre dernier.

Les prochains rendez-vous que nous vous proposons sont :

- Le 21 mars 2019 : journée d'information sur la déficience visuelle
- Le 4 avril 2019 : Demi-journée et soirée dédiée aux acteurs de santé du territoire de Châteaubriant-Derval au Centre Hospitalier CNP. L'objectif de cette demi-journée est d'avoir des temps d'ateliers participatifs sur 3 thématiques (gériatrie, enfance et parents, relation ville-hôpital), et une soirée consacrée au secret médical et au partage des informations entre praticiens et acteurs du médico-social.